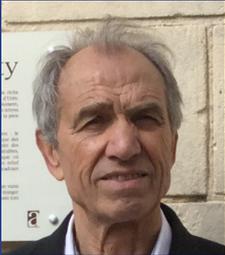


INFORMATIONS DU MAIRE

Samedi 16 mai 2020

Aramon et le déconfinement



Chères et Chers Aramonais,

Le 27 mars dernier je me suis adressé à vous par un 1^{er} communiqué :

« Aramon Votre village face au Covid-19 »

Le 24 avril, au vu de l'évolution de la pandémie, j'ai voulu vous tenir informés de la vie de notre commune, via un communiqué mis en ligne sur le site de la mairie et les réseaux sociaux.

Où en sommes-nous aujourd'hui après près de 2 mois de confinement ?

Je sens un profond désespoir nous envahir touchant l'ensemble de notre population. Une population obéissante mais jusqu'à quand ?

Il faut espérer que cette patience ne se transforme pas en colère !

Une colère qui se justifie par le manque de cohérence des décisions prises par notre gouvernement.

Je peux comprendre que c'est une situation inédite et que c'est certainement difficile de gérer une telle crise sanitaire.

Des promesses nous sont faites afin de calmer la colère, comme par exemple la livraison des masques ou tout autre matériel médical, nécessaires pour la mise en place des barrières sanitaires, indispensables à la réouverture des services publics.

Mais ce ne sont que des promesses !

Donc évidemment on se retourne vers celles et ceux qui ont la responsabilité de la gestion publique au niveau des villes et villages : les maires .

Nous sommes la bouée de sauvetage !

Je pense qu'il est grand temps de considérer les maires, au lieu de les abandonner. Ces maires qui chaque jour défendent âprement les valeurs de la République. Ces maires qui sont sur le terrain auprès de leurs concitoyens et essaient au mieux de répondre à leurs besoins.

Tous les jours qui passent, les mêmes sujets sont évoqués et répétés en boucle par les médias.

On ne parle que de morts, de désespoir, pas de perspective d'une vie meilleure nouvelle, ou alors bien lointaine dans le temps !

Le triste bilan des décès sur le plan national s'alourdit chaque jour et nous restons impuissants devant cette pandémie.

De loin ou de près, nous avons peut-être perdu un parent, un ami. Nous n'avons malheureusement pas pu rendre hommage à ces êtres chers, dont la plupart sont partis dans l'anonymat. Quelle tristesse !

Après 7 semaines de confinement, l'annonce du déconfinement qui a commencé le 11 mai s'avère, pour beaucoup d'entre nous, un soulagement temporaire, mais aussi une source de stress, d'anxiété tout à fait normale et légitime !

La grande majorité d'entre nous, s'efforce de penser que cette période que nous venons de vivre est simplement une parenthèse de notre vie, dans laquelle nous avons pu profiter de notre famille, découvrir un nouveau rythme de vie, plus à l'écoute de nos besoins et de ceux de nos enfants.

Malgré une amélioration, encore à ce jour, la circulation du virus nous oblige à respecter des mesures strictes de distanciation sociale, port de masques dans des lieux bien précis, ceci malgré notre département classé vert sur la carte de France. Toutes ces mesures sont nécessaires à notre sécurité sanitaire, mais inédites et anxiogènes.

A cela s'ajoute bien évidemment la reprise de l'activité professionnelle pour la plupart d'entre nous, qui implique une nouvelle organisation, des nouvelles contraintes, véritable casse-tête entre la garde des enfants et les impératifs professionnels.

La re-scolarisation (à temps plein ou à temps partiel de vos enfants), le 18 mai prochain, l'incertitude des conditions en fonction des possibilités d'accueil, de la restauration ou non, du périscolaire ou non, sont autant de questions angoissantes, pour vous, mais également pour nous élus et pour moi particulièrement qui porte de nombreuses responsabilités !

Oui, mes Chers Concitoyens,

malgré la morosité du quotidien de notre commune où il n'y a pas de vie culturelle, sportive et festive,

malgré une reprise très difficile de l'activité de nos commerçants et de nos artisans,

malgré un marché local du mercredi difficile à mettre en place au vu des contraintes d'hygiène,

malgré une réouverture des établissements scolaires difficile et contraignante,

malgré une vie associative qui vit au ralenti,

malgré bien d'autres sujets qui seraient trop longs à développer, nous devons nous serrer les coudes et avancer afin de dépasser ce cap !

Certes, la vie de demain sera bien différente de celle d'hier !

Il faut espérer que la solidarité qui s'est créée dans les moments que nous venons de vivre et que nous vivons encore aujourd'hui pourra continuer d'exister !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont su se mobiliser pour préserver cette solidarité et cet esprit d'humanisme.

Merci aux personnels et aux élus qui se sont mobilisés à mes côtés pour affronter cette période difficile.

Je terminerai par des remerciements tout particuliers à tous les personnels soignants, qui tous les jours, font leur maximum pour sauver des vies, parfois en laissant la leur.

Votre Maire
Michel Pronesti

Aramon face à la reprise : le dispositif de la mairie

LES MASQUES



Des masques en tissu ont été commandés par votre mairie, il y a plus d'un mois. La livraison aurait dû être faite afin que la distribution se fasse pour le jour du déconfinement prévue le 11 mai. Malheureusement, l'acheminement de la commande a pris du retard. C'est la raison pour laquelle vos élus se mobilisent pour vous **distribuer ces masques à partir du samedi 16 mai** sur la base d'un masque par personne de plus de 11 ans dans votre foyer.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Muni de cet avis et d'une pièce d'identité, vous pourrez vous procurer vos masques à la mairie, après avoir pris rendez-vous au numéro de téléphone unique pour l'ensemble des services de la mairie : 04 66 57 38 00.

LA VIE DU VILLAGE À PARTIR DU 11 MAI



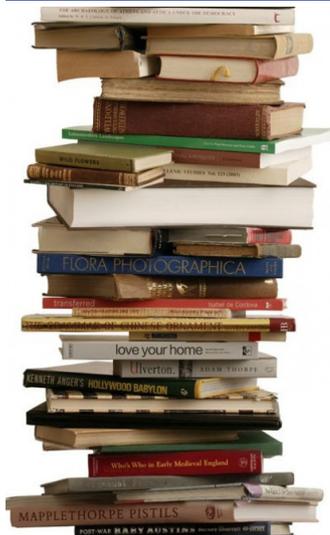
Le marché du mercredi concernera essentiellement les produits alimentaires et les plantes. Le protocole sanitaire très draconien devra être respecté sinon il y aura le risque d'un arrêté de fermeture préfectoral. Merci pour votre collaboration.

Les espaces publics extérieurs (jardins d'enfants, jeux sportifs) ont été remis en service au plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. Malheureusement, pour l'instant, un certain nombre de bâtiments publics resteront fermés (gymnase, salle des fêtes, etc...). Bien évidemment dès que cela sera possible, ils seront de nouveau mis à votre disposition.

Les services publics tels que : accueil mairie, urbanisme, carte d'identité/ passeport, CCAS, police municipale, après avoir été mis aux normes sanitaires, pourront vous recevoir **sur rendez-vous uniquement**. Téléphone : 04 66 57 38 00



LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque, au vu des contraintes sanitaires imposées, ne pourra pas pour l'instant être réouverte et nous en sommes désolés, car nous sommes bien conscients de l'importance de cette structure culturelle publique dans cette période difficile. Nous vous suggérons de participer à un concours de nouvelles, organisé par le festival du Polar de Villeneuve-les-Avignon. Notre commune est partenaire de ce festival. Le personnel de la médiathèque fera le lien. Ce concours est ouvert à tous les habitants dès l'âge de 15 ans.

Votre nouvelle doit commencer par la phrase :

« La nouvelle venait de tomber, ce jeudi 17 mars 2022 au matin... »

Votre texte doit être compris entre 2 et 5 pages. Vous trouverez le règlement du concours, les modalités d'envoi du texte etc, sur le site de la mairie. À vos plumes...

Vos textes peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie avec inscrit sur l'enveloppe « A l'attention de la responsable de la médiathèque ».

LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES PUBLIQUES



Elus, personnel communal et enseignants organisent la rentrée des classes.

Lundi 18 mai prochain, près d'un tiers d'enfants scolarisés sur notre commune, retrouveront les bancs de leur école et leurs enseignants.

C'est le résultat de 2 sondages adressés aux parents, l'un par l'Education nationale, l'autre par la municipalité.

Beaucoup de parents, environ 2/3, se sont prononcés pour la continuité du télétravail pour leurs enfants, certainement parce qu'ils ont jugé de son efficacité.

Peut-être aussi que ce choix est lié par peur et par angoisse pour leur enfant, dans cette période où la contagion est probable.

Ce choix est compréhensible et nous le comprenons parfaitement.

Je me dois de vous préciser, qu'en tant qu'élus, nous avons des missions de service public à honorer que sont l'éducation, l'accès à l'école pour tous et la protection de nos concitoyens.

C'est la raison pour laquelle votre municipalité a souhaité accompagner l'Education nationale dans cette démarche de réouverture des écoles, tout en veillant au respect très draconien du protocole sanitaire imposé :

hygiène, sens de circulation, gestes barrières, etc...

Sachez que c'est une lourde responsabilité pour moi en tant que maire, et que rien ne sera laissé au hasard, afin que l'hygiène et la sécurité soient assurées pour vos enfants, pour le personnel communal et bien évidemment pour les enseignants.

Plusieurs informations complémentaires :

- 1) Votre mairie mettra en place le périscolaire gratuitement le matin et le soir, seulement pour les enfants accueillis à l'école et pour lesquels, les parents n'ont pas d'autres possibilité de garde.
- 2) Le mercredi et sous la responsabilité du maire uniquement, nous ouvrirons 10 places maternelle et 30 places primaire sur le Centre de Loisirs.
- 3) N'ayant pas les possibilités techniques et sanitaires de proposer la réouverture de la cantine dans son fonctionnement habituel, nous pensons pouvoir mettre à disposition des enfants un repas froid gratuitement. Mais au vu du protocole sanitaire très strict, engageant fortement ma responsabilité, il vous sera demandé de fournir le repas à votre enfant. Ce temps méridien sera sous la responsabilité du personnel communal.

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

Les enfants non-inscrits ne pourront être accueillis à l'école et ce jusqu'au 2 juin.

Notre objectif commun reste avant tout, la partie pédagogique pour votre enfant.

Je remercie le personnel communal pour son implication dans ce dossier très complexe.

Je remercie tous les élus qui m'ont suivi dans toutes ces décisions et particulièrement Pascale Prat, adjointe au maire en charge des écoles.

Votre maire, Michel Pronesti

L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

de votre municipalité durant cette période de crise sanitaire



La cellule de crise, mise en place par votre municipalité dès le 16 mars, a établi un certain nombre de priorités dont celle en particulier de venir en aide aux personnes seules, aux familles rencontrant des difficultés financières, aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Toute une organisation s'est mise en place et grâce à la collaboration des partenaires sociaux locaux, soit La Croix Rouge, la Banque Alimentaire du Gard et l'Association Résurgence 30, des colis de première nécessité sont ainsi distribués ou livrés par les services techniques de la mairie.

Les agents municipaux, les élus et les bénévoles travaillent en coopération depuis aujourd'hui 5 semaines, afin d'apporter un colis aux personnes vulnérables, isolées ou économiquement touchées par la crise sanitaire et sociale dans notre village.

C'est ainsi qu'entre **15 et 20 colis sont livrés chaque jeudi après-midi et une vingtaine d'autres sont distribués, un jeudi sur deux** soit devant la salle de la mairie soit devant le local de la Croix Rouge dans le respect des procédures d'hygiène et des gestes barrières.

Ces colis sont composés des denrées achetées à la Banque Alimentaire de Nîmes et de denrées achetées dans des commerces afin de compléter l'offre. Des produits dits secs, frais et d'hygiène sont ainsi offerts par la municipalité.

Le maire, par souci d'équité, a décidé de payer les denrées achetées par la Croix Rouge afin que toutes les semaines les Aramonais n'aient pas à s'acquitter du prix de leur colis, qu'ils soient distribués par la Croix Rouge ou par la mairie.

Le CCAS d'Aramon tient à remercier :

- tous les agents municipaux qui se démènent chaque semaine pour commander, aller chercher les denrées, préparer, livrer ou distribuer les colis
- les bénévoles de la Banque alimentaire du Gard et son vice-président Monsieur Joseph PRONESTI
- les bénévoles de la Croix Rouge et leur présidente Madame Martine GRASSET,
- l'Association Résurgence 30 pour le prêt de leurs glacières et de leurs précieux conseils, ainsi que toutes les personnes qui nous permettent d'offrir semaine après semaine un petit réconfort aux Aramonais les plus en difficulté durant cette crise.



Si vous rencontrez des difficultés financières ou de mobilité ou si vous connaissez des personnes dans le besoin durant cette période de crise sans précédent, un seul numéro : 04 66 57 38 00.

**L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 10 juillet 2020
par le gouvernement nous laisse espérer une meilleure vie sociale dès cet été !**